INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Candriam Index Arbitrage, FCP

Parts V - Capitalisation : FR0011510023

Autorité compétente: Autorité des Marchés Financiers
Société de gestion: Candriam

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de gestion: Sur la durée de placement recommandée et dans le cadre de sa gestion totalement discrétionnaire, le fonds vise une performance supérieure à l'€STR (Euro Short Term Rate) Capitalisé et une volatilité (indicateur des fluctuations à la hausse comme à la baisse de la valeur du fonds) annualisée inférieure à 5% dans des conditions normales de marché.

Indicateur de référence: €STR (Euro Short Term Rate) Capitalisé

Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la mention d'un indicateur de référence.

Utilisation de l'indicateur:

- à des fins de calcul de commission de performance pour certaines classes d'actions,
- à des fins de comparaison de performance.

Stratégie d'investissement:

La gestion du portefeuille s'articule autour d'une stratégie prudente du fond de portefeuille via des obligations et instruments du marché monétaire, et d'une stratégie dynamique.

La stratégie dynamique d'investissement est une stratégie d'arbitrage sur les actions notamment dans le cadre de réajustements indiciels, d'opérations sur titre (par exemple sociétés impactées par une scission) ou de décote des actifs traités.

La stratégie d'arbitrage consiste à tirer profit d'écarts de prix constatés (ou anticipés) entre marchés et/ou secteurs et/ou devises et/ou instruments.

Le fonds n'a pas d'objectif d'investissement durable et ne promeut pas spécifiquement de caractéristiques environnementales et/ou sociales.

L'équipe de gestion peut utiliser des produits dérivés comme les swaps, futures, options, CDS,... liés notamment aux risques actions, taux d'intérêts, change. Il est également possible de recourir à des contrats d'échange sur rendement global (« Total Return Swap »), ou d'autres instruments financiers dérivés qui présentent les mêmes caractéristiques. L'utilisation des dérivés est à des fins d'exposition (acheteuse ou vendeuse), de couverture ou d'arbitrage.

Principaux actifs traités:

Actions mondiales et parts / actions de « fonds fermés» investies directement et/ou via des produits dérivés.

Dans le cadre de la stratégie du fond de portefeuille : obligations et autres titres de créances, et instruments du marché monétaire, de tous types d'émetteurs, dont la notation court terme est au minimum A-2 à l'acquisition (ou équivalent) par une des agences de notation (soit des émetteurs réputés de bonne qualité).

Fréquence des rachats: Sur demande, chaque jour, en France.

Les demandes sont acceptées jusqu'à 12 heures auprès de CACEIS BANK et seront réglées en J+3 ouvrés.

Affectation des résultats: Capitalisation.

Recommandation: Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

- Le niveau de risque reflète le maximum entre, d'une part, la volatilité historique du fonds et, d'autre part, la volatilité équivalente à celle découlant de la limite de risque adoptée par le fonds La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.
- Ce niveau de risque 3 découle essentiellement de l'exposition au risque actions.
- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

Les risques importants pour le fonds non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants:

- **Risque de contrepartie:** le fonds pouvant utiliser des produits dérivés de gré à gré et/ou techniques de gestion efficace de portefeuille, ces produits et/ou techniques peuvent représenter un risque de contrepartie, soit l'incapacité de celle-ci à honorer ses engagements à l'égard du fonds. Ce risque de contrepartie peut éventuellement être partiellement ou totalement couvert par la réception de sûretés.
- **Risque lié aux instruments financiers dérivés**: leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite.

FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	1.00%
Frais de sortie	1.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	0.23%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	0.09% - (Le pourcentage représente le montant de la commission de performance facturé au titre du dernier exercice et correspondant à 20% par an de tout rendement réalisé par le fonds qui dépasse la valeur de référence définie pour cette commission à savoir Eonia capitalisé. A partir du 01/10/2021, mise en place d'une commission de surperformance de 20% calculés selon la méthodologie High Water Mark Permanent basée sur la surperformance de la VNI par rapport à l'indicateur de référence, à savoir €STR (Euro Short Term Rate) Capitalisé flooré à 0 et dont les conditions sont définies dans le prospectus).

Les frais et commissions acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts et réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

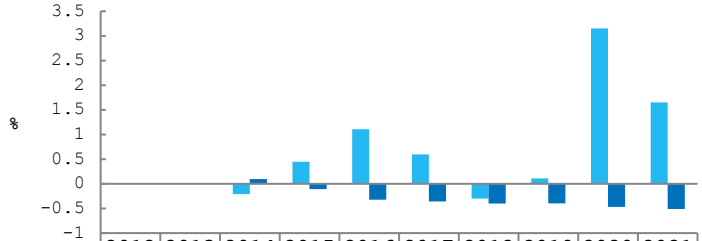
Frais courants:

Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en septembre 2021, et peut varier d'une année à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via www.candriam.com.

PERFORMANCES PASSEES



	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds			-0.2	0.4	1.1	0.6	-0.3	0.1	3.2	1.7
Indice			0.1	-0.1	-0.3	-0.4	-0.4	-0.4	-0.5	-0.5

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Performances nettes annualisées, hors frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.

Année de création de la part: 2013.

Devise: EUR.

A partir du 01/10/2021, l'indice "Eonia Capitalisé" a été remplacé par "€STR (Euro Short Term Rate) Capitalisé".

INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: CACEIS BANK.

Ce document décrit une catégorie de parts de Candriam Index Arbitrage. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des catégories. Les autres catégories de parts existantes sont listées dans le prospectus.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet www.candriam.com. Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays où le fonds est autorisé à commercialiser ses parts ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale.

Toute autre information pratique, notamment la valeur liquidative des parts est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris la composition du comité de rémunération, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et de comment cette politique est consistante avec la considération des risques et impacts de durabilité, sont accessibles sur le site internet de Candriam via le lien https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external_disclosure_remuneration_policy.pdf.

Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Candriam ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document et ses traductions qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16/09/2022.